

PROGRAMME D'ACCREDITATION DES ORGANISMES D'INSPECTION (PAOI)

Portée d'accréditation

This scope of accreditation is also available in English and is published separately.

Entité juridique accréditée **Electrical Safety Authority
opérant sous le nom de eSAFE**

Nom de la personne-ressource : Karen Lesage

ÉTABLISSEMENT A

Adresse : 155A Matheson Boulevard West
Mississauga, Ontario
L5R 3L5

Opérant à partir de : 4043 Carling Avenue, Suite 106
Ottawa, Ontario
K2K 2A4

Téléphone : 613 271-1489

Télécopieur : 613 271-6441

Site Web: www.esafe.ca

Courriel : Karen.lesage@esafe.org

N° de dossier du CCN	06003
Normes d'accréditation	ISO/IEC 17020:2012 – Évaluation de la conformité - - Exigences pour le fonctionnement de différents types d'organismes procédant à l'inspection
Normes d'accréditation supplémentaires	Exigences et lignes directrices du CCN – Programme d'accréditation des organismes d'inspection v6 2022-05-27
Sous-programmes d'accréditation	Évaluation à pied d'œuvre de l'appareillage électrique
Accréditation initiale	2005-03-29
Dernière accréditation	2026-03-24

Date d'expiration de l'accréditation	2030-03-29
---	------------

Établissements fixes permanents supplémentaires

Voir l'adresse de l'entité juridique susmentionnée. Aucun autre établissement n'est compris dans l'accréditation.

Types d'exigences selon l'organisme d'inspection

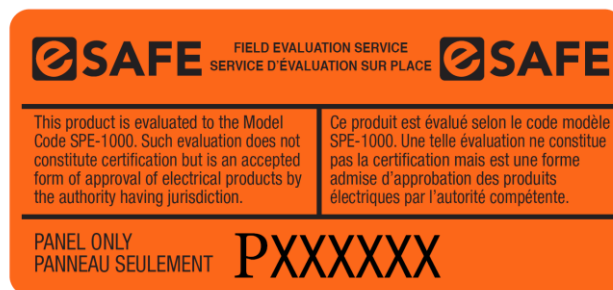
La norme ISO/IEC 17020 – Évaluation de la conformité – Exigences pour le fonctionnement de différents types d'organismes procédant à l'inspection, à l'annexe A Exigences d'indépendance concernant les organismes d'inspection, type A, correspond le plus au type d'opérations exploitées par cet organisme. L'organisme d'inspection doit être indépendant des parties engagées. L'organisme d'inspection et son personnel ne doivent s'engager dans aucune activité incompatible avec leur indépendance de jugement et leur intégrité en ce qui concerne leurs activités d'inspection. En particulier, ils ne doivent jouer aucun rôle dans la conception, la fabrication, la fourniture, l'installation, l'acquisition, la possession, l'utilisation ou la maintenance des objets inspectés. Un organisme d'inspection ne doit pas faire partie d'une entité juridique agissant dans les domaines de la conception, de la production, de la fourniture, de l'installation, de l'acquisition, de la possession, de l'utilisation ou de la maintenance des objets qu'il inspecte. Un organisme d'inspection ne doit pas être lié à une entité juridique séparée agissant dans les domaines de la conception, de la production, de la fourniture, de l'installation, de l'acquisition, de la possession, de l'utilisation ou de la maintenance des objets inspectés par : 1) un même propriétaire, sauf lorsque les propriétaires n'ont pas la capacité d'influer sur les résultats d'une inspection; 2) des personnes nommées par un propriétaire commun aux conseils d'administration ou leur équivalent dans les organisations, hormis lorsqu'ils exercent des fonctions qui n'ont aucune influence sur les résultats d'une inspection; 3) relever directement du même niveau supérieur de management, sauf lorsque cela ne peut pas influencer sur le résultat d'une inspection; 4) des dispositions contractuelles ou d'autres moyens qui peuvent influencer les résultats d'une inspection.

Portée d'accréditation

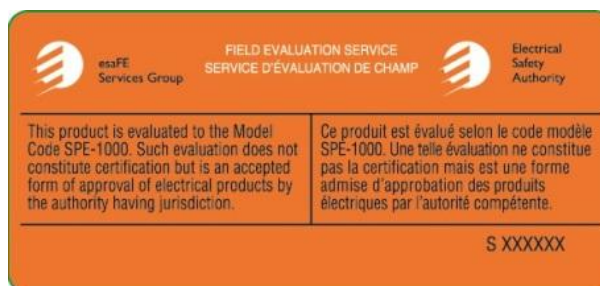
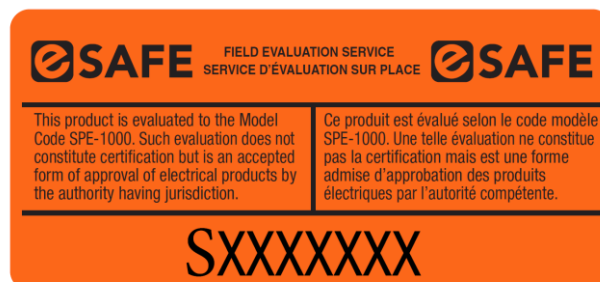
I Programme d'équipements électriques

Programme de base	SPE-1000 Évaluation à pied d'œuvre/inspection spéciale
Normes d'inspection	SPE-1000: Guide d'évaluation de l'appareillage électrique à pied d'œuvre Code canadien de l'électricité

**Étiquette
d'inspection**

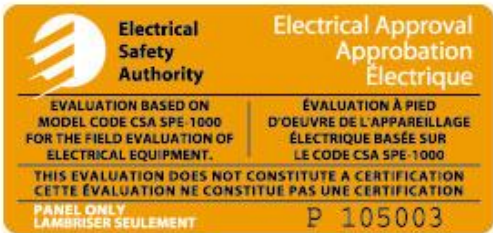
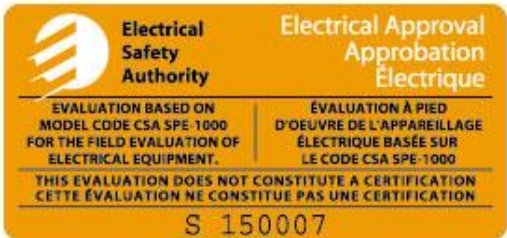


Série « P » – Approbation des panneaux électriques seulement



Série « S » – Tous les autres appareillages électriques

L'étiquette présentée ci-dessus est conforme à CSA-SPE-1000 et valide en date du 1^{er} avril 2010.

	<i>Tout produit inspecté selon CSA-SPE-1000 entre le 29 mars, 2005 et le 31 mars 2010 a été étiqueté conformément à CSA SPE-1000 comme suit :</i>  Electrical Safety Authority / Électrique EVALUATION BASED ON MODEL CODE CSA SPE-1000 FOR THE FIELD EVALUATION OF ELECTRICAL EQUIPMENT. / ÉVALUATION À PIED D'ŒUVRE DE L'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE BASÉE SUR LE CODE CSA SPE-1000 THIS EVALUATION DOES NOT CONSTITUTE A CERTIFICATION / CETTE ÉVALUATION NE CONSTITUE PAS UNE CERTIFICATION PANEL ONLY / LAMBRISER SEULEMENT P 105003 Série « P » – Approbation des panneaux électriques seulement  Electrical Safety Authority / Électrique EVALUATION BASED ON MODEL CODE CSA SPE-1000 FOR THE FIELD EVALUATION OF ELECTRICAL EQUIPMENT. / ÉVALUATION À PIED D'ŒUVRE DE L'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE BASÉE SUR LE CODE CSA SPE-1000 THIS EVALUATION DOES NOT CONSTITUTE A CERTIFICATION / CETTE ÉVALUATION NE CONSTITUE PAS UNE CERTIFICATION S 150007 Série « S » – Tous les autres appareillages électriques
Établissements	A
Portée d'accréditation	Évaluations à pied d'œuvre/inspections spéciales et apposition d'étiquettes d'approbation sur l'appareillage et les systèmes électriques selon ce qui est stipulé dans le domaine d'application du code modèle CSA SPE-1000 pour l'évaluation à pied d'œuvre/inspection spéciale de l'appareillage électrique, à l'exclusion des produits suivants : a) fils électriques et câbles b) dispositifs de câblage c) appareils pour emplacement dangereux d) appareillage et systèmes électromédicaux e) composants* qui devront faire l'objet d'une autre évaluation en tant que partie d'un ensemble, comme les interrupteurs, les relais et les minuteries f) appareillage raccordé à une ligne électrique dont la tension est supérieure à 46kV g) monte-personne, ascenseurs et monte-charge, aides à monter et autres semblables (à l'exception des panneaux de commande); et

	h) tout appareillage pour lequel l'évaluation à pied d'œuvre est interdite par l'autorité compétente (comme l'appareillage d'épuration d'air destiné à produire de l'ozone). 1. *L'évaluation à pied d'œuvre/inspection spéciale s'applique uniquement à l'appareillage qui peut être raccordé à l'alimentation conformément au Code canadien de l'électricité, Première partie.
--	--

Le présent document fait partie du certificat d'accréditation remis par le Conseil canadien des normes (CCN) à Electrical Safety Authority opérant sous le nom de eSAFE. La version originale est affichée dans le répertoire des organismes d'inspection accrédités par le CCN sur le site Web du CCN au ccn-scc.ca.

Elias Rafoul
 Vice-président, Services d'accréditation
 Date de publication : 2026-03-24